

38 place Eugène Delacroix - 76120 Le Grand Quevilly
Tél.: 02 35 69 76 95 - Fax: 02 35 67 13 36 - courriel : secretariat@handball76.com
Site Internet : <http://www.handball76.com>

| | | |
|--|--|--|
| BUREAU DIRECTEUR 08.09.2010 | | |
|--|--|--|

Membres présents : Mmes A.BLONDEL, Ja. LECACHEUR, F.TERNOIS.
Mrs F.BLONDEL, H.BOURGALT, D.DELOR, J.MANOURY, G.SENECAL.

Membre invité : M. Marc CHABIRON

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h45.

1 Approbation du procès-verbal du bureau directeur du 09.06.2010 :

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

Les comptes-rendus seront adressés le plus vite possible afin de les publier dans des temps raisonnables si aucune modification n'est demandée par les membres de Bureau Directeur ou du Conseil d'Administration.

2 Intégration des Sections Sportives dans le Projet Départemental

Marc Chabiron, suite à la suspension des aides du Conseil régional aux élèves des sections sportives non labellisées (lettre de la Région Haute-Normandie du 21 juin 2010), est invité à développer cette problématique.

La Section Sportive de Romain Rolland a un recrutement régional et, de ce fait, a besoin des aides départementales et régionales pour alléger les contraintes financières des familles (transports, hébergement).

Romain Rolland a une valence « élite » depuis sa création. Cette valence est rare et attribuée généralement à des sections adossées à des clubs « élite » ou ayant des centres de formation.

Le problème de « labellisation » interpelle car s'agissant d'une notion très vague : qui labellise ? Ministère Education Nationale, Ministère des Sports et de la Cohésion Sociale, Fédération, Ligue ?

Le Conseil général aide toujours les enfants (10 aller-retour SNCF et une carte ½ tarif pour l'année scolaire). Mais il reste encore l'hébergement (1200 € par an).

Le problème se situant au niveau du Conseil régional (il remboursait jusqu'à 80% de l'hébergement...), la démarche d'inscription dans un projet Territorial ne relève-t-il pas du Projet Ligue ?

Il faudra donc, lors de l'établissement du Projet Territorial de la Ligue, d'inscrire cette labellisation ainsi qu'effectuer des démarches auprès du Conseil Régional.

Daniel Delor (Secrétaire Général LNHB) fait état des différentes étapes mises en place par le nouveau Conseil d'Administration LNHB sur tous ces sujets, en particulier la rencontre avec les élus du Conseil régional de Haute-Normandie en vue de rétablir les relations nécessaires et normales ... dont dépendent aussi les financements.

Joël Delplanque et Philippe Bana rencontreront d'ailleurs les élus pour rétablir la confiance avec la FFHB (Premier signe, Jessica Barbier a été mise à disposition de la DDCS Haute-Normandie et la LNHB se retrouve donc, provisoirement, avec 3 C.T.S.)

Le Comité Départemental a inscrit les sections sportives dans son projet territorial et suit avec intérêt les différents projets de création (St Nicolas d'Alhiermont, Gournay en Bray, Rouen...) et aide déjà les jeunes de Romain Rolland par une aide au suivi médical.

Le Président pose, par ailleurs, la question du devenir de la section sportive « Jules Vallès » du Havre : existe-t-elle encore ? Qui en a la charge ? Quelles sont ses relations avec le Havre A.C. ?

Marc Chabiron relancera Renaud Lamazouère pour que celui-ci adresse une monographie sur cette structure.

Marc Chabiron quitte alors la séance.

3 Dissolution des Groupements Employeurs :

Le groupement employeurs « Cauchois » a tenu son assemblée générale de dissolution à Yvetot le 03.08.2010

Dès la clôture du compte bancaire (67,17 €), le dossier de dissolution sera adressé, par LRAC, à la Préfecture, dès la fin de la semaine.

Pour ce qui concerne le reliquat des frais de formation de Vincent Cordier, 1484.50 € seront versés par le club d'Yvetot au Comité au prorata de l'utilisation de l'employé.

Pour le Groupement Quevillais, les démarches seront entreprises avant fin 2010.

4 Comptes-rendus obligatoires des Réunions des Commissions :

Afin d'éviter les contestations des décisions prises lors des réunions de commissions, comme cela a été le cas cette saison [demandes de la Commission des Litiges et de la Commission d'Appel Fédérales], il sera demandé dorénavant un compte-rendu, à adresser au Secrétariat, reprenant les éléments suivants :

- Participants
- Sujets abordés
- Décisions prises avec les attendus et les votes (le cas échéant)

Décision prise à l'unanimité des présents.

Un courrier sera adressé, dès que possible, aux Présidents des Commissions.

5 Composition des commissions :

Annie Blondel fait lecture des noms des membres des commissions que lui ont adressés les présidents.

Ces listes sont acceptées sous réserve :

- Que ces membres soient effectivement licenciés.
- Que les observations faites en C.A. (concernant des « figures emblématiques du Handball ») soient prises en compte, dans la mesure du possible.
- Isabelle Roussel et Olivier Clermont, salariés du Comité, peuvent être invités mais pas membres des commissions.

Le prochain C.A. devra confirmer cette validation.

6 Composition de la commission de discipline :

Membres : Joël Lecacheur, Président,
Jean-Marc Renault, Secrétaire,
Anne Duval, Alexandre Igouf, Daniel Lebigot, Michel Levittre, membres.

Instructeur des dossiers : Daniel Grisolet.

Cette composition est adoptée à l'unanimité mais sera soumise au C.A.

Une réunion de concertation sera organisée en ce début de saison pour harmoniser et préciser les procédures afin d'éviter que la Commission soit déboutée sur « la forme » comme cela a été le cas dans plusieurs affaires en appel.

7 Handball Corpo et Handball Loisir :

Plusieurs demandes nous sont parvenues pour ces pratiques diversifiées.

Il nous faut y répondre favorablement et une démarche auprès des entreprises sera effectuée (le projet de courrier est présenté par Daniel Delor).

Mais, d'ores et déjà, les clubs (dont plusieurs sont concernés) seront invités à s'inscrire dans ce projet afin que leurs licenciés en parlent dans leurs propres entreprises.

La liste des entreprises (rouennaises) devra être élargie à tout le département.

La Commission de développement sera invitée à préciser les modalités de ces nouvelles pratiques (réglementation, financement...).

Une demande très précise, sur le havre, (avec affiliation à la FFHB) attire une attention toute particulière de notre part. Un dossier (clef USB fédérale) lui sera adressé à ce sujet.

8 Questions diverses :

81) Colloque médical

Jacques Manoury présente le projet de colloque médical prévu pour le 18 décembre d'abord envisagé à Octeville par son Président et le Staff Médical club.

Devant l'ampleur de son succès, ce projet est proposé au Comité 76.

Laurent Bachelot, référent ETR, a donné son avis très favorable sur cette action et se propose de réaliser une affiche annonçant ce colloque à destination des candidats en formation.

Des précisions sont demandées à ce sujet après la réception du courriel de Laurent Bachelot, en contradiction avec cet échange téléphonique.

Il faudra bien vérifier l'accord de l'ETR et les conditions de partenariat et de prise en compte des séquences au titre de la formation des cadres de façon à travailler en cohérence avec l'ETR et la Commission médicale de la LNHB.

Les intervenants (professionnels) viennent gratuitement (seuls les déplacements et l'hébergement restent à notre charge). Nous disposerons des installations de l'UFRS STAPS gratuitement (amphi, salles de sports et amphithéâtres et restauration). Pour celle-ci, une participation de 15 € sera demandée (café accueil, repas et boissons).

Des subventions sont sollicitées auprès du Conseil général et de la Région Haute-Normandie

Les documents préparatoires sont distribués et analysés.

Modèle de fiche d'inscription et ébauche de projet de budget sont aussi présentés. En ce qui concerne le budget prévisionnel définitif, celui-ci sera établi avec la commission des finances et adressé au BD.

Annie Blondel demande qui sera chargé de l'accueil et des services.

Jacques Manoury lui répond qu'il y a du monde et que tout est prévu.

Il faudra aussi compter l'apport en bénévolat dans les prévisions budgétaires.

Le Bureau Directeur donne son accord de principe sous condition de la validation par l'ETR. et de la commission médicale LNHB.

Dès que les différents documents (dossiers, affiches...) seront finalisés, ceux-ci seront adressés aux clubs et diffusés par Internet.

82) Calendrier prévisionnel des réunions

Le planning prévisionnel est distribué.

Le lieu de l'Assemblée Générale n'est pas encore défini car nous sommes en attente de l'accord des clubs et des municipalités.

Après corrections, celui-ci est approuvé et sera adressé par courriel aux administrateurs.

83) Améliorations à Gest'Hand

Nous sommes appelés à adresser nos souhaits d'amélioration du logiciel de gestion à la FFHB.

Le passage à la feuille de match informatisée est attendu avec impatience car cela libérerait nos bénévoles.

Cela supposerait d'ailleurs que tous les clubs soient équipés en matériel informatique.

Concernant le Site fédéral, les administrateurs émettent un avis négatif car peu attrayant.

84) ETD

Hugues Bourgault trouve qu'il y a trop de cloisonnement entre les commissions. Il souhaite une plus grande transversalité et aimerait donc la mise en place d'une ETD. Il lui est conseillé de contacter Hervé Vigor, CTS, pour organiser une réunion entre les intéressés sur la faisabilité de cette proposition en invitant aussi quelques présidents de clubs (rural, départemental, régional, fédéral).

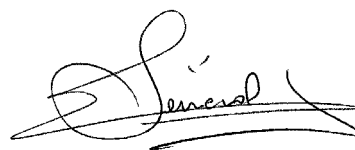
Fin de la réunion à 21h20

La Secrétaire Générale
Secrétaire de séance

Annie BLONDEL

Le Président

Gérard SENECAI



Procès-verbal adopté lors du Bureau Directeur du 06.10.2010.

Pour : 8

Contre :

Abstentions :

